



Probleme de distribution de courrier

Par **dimitrilebeau**, le **20/05/2011 à 12:02**

Bonjour, rnncela fait maintenant 1 semaine que je n'ai pas de courrier (ni de pub) dans ma boîte aux lettres. rnla poste m'avait écrit un courrier il y a 15 jours pour me demander de déplacer ma boîte aux lettres et de la mettre à l'entrée de l'impasse. je ne l'ai pas fait car ma boîte aux lettres est encastrée dans mon mur de clôture et elle se trouve à 20 mètres de l'entrée de l'impasse et j'aimerais savoir si le facteur a le droit de ne pas distribuer mon courrier ? je sens comme de la mauvaise volonté de la part du service de la poste, c'est énervant ! rnquel est la législation en matière de distribution de courrier ? rnmerci d'avance de vos réponses rnbonne journée à tous !